



**Que cette année
toute neuve
soit pour vous
et pour tous les enfants
du Niger et du monde
aussi belle
que vous le souhaitez !**

DEUX MILLE TREIZE

Notez bien ce millésime ! Car ce sera pour "Les Amis du Niger" une date historique, celle de sa nouvelle naissance, de son redéploiement, d'un départ pour une autre aventure. On en parle déjà depuis plus d'un an et le moment de passer à l'acte est arrivé. Dans quelques jours, une assemblée générale va officialiser ce qui était jusqu'à présent un projet.

Vous allez trouver dans cet envoi les nouveaux statuts qui vont régir l'association. Elle comportera désormais cinq antennes locales animées chacune par un co-président. L'ensemble ne formera cependant qu'une seule association, ce qui veut dire que toutes seront en lien étroit et permanent, ce qui doit être rendu possible grâce aux moyens de communication actuels. Il y aura donc cinq groupes situés comme suit :

Antenne de Glisolles 27190 (Eure) – 9 résidence le Bois des Fortières

Candidate co-présidente : Jacqueline Souday

Antenne de Virazeil 47200 (Lot-et Garonne) – La Chapuse

Candidat co-président : Serge Lamarque

Antenne de Paris 75012 – 78 cours de Vincennes

Candidate co-présidente : Christiane Auclair

Antenne de Pénestin 56760 (Morbihan) – 498 route du Halguen

Candidat co-président : Alain Thibaudault

Antenne de Janzé 35150 (Ille-et Vilaine) – Les Ormeaux du Nord

Candidat co-président : Joël Georgeault

Les co-présidents seront élus au cours de l'assemblée générale. Bien entendu, d'autres candidats peuvent se présenter à ces postes. L'ensemble des cinq co-présidents constitue le collège d'administration. L'un(e) d'entre eux sera le coordinateur de l'ensemble, spécialement chargé du bon fonctionnement de la communication entre les antennes. Le siège social sera transféré, par décision de l'assemblée générale, dans la commune de l'une des antennes. Celle de Virazeil se propose de réaliser ce transfert et

d'établir dans sa ville le siège de l'association.

D'un point de vue pratique, chaque adhérent peut envoyer sa cotisation à l'une ou l'autre des adresses ci-dessus : tout tombera dans la même caisse et sera utilisé pour les diverses actions prévues en faveur des villages nigériens par le collège des co-présidents. En dehors des cotisations, chaque antenne pourra alimenter la caisse commune grâce à diverses activités telles que vente d'artisanat nigérien, participation à des marchés solidaires dans sa région, organisation d'expositions, de spectacles, de repas, recherche de subventions, etc. Elle aura aussi le souci de faire connaître le Niger, ses particularités, sa culture, ses difficultés, par des contacts avec des groupes, des établissements scolaires, la presse locale...

Si cette nouvelle structure de notre association est de nature à amplifier ses moyens d'action et par suite à apporter davantage à nos partenaires nigériens, la chose ne sera évidemment possible que si nos adhérents actuels nous restent fidèles et si de nombreux autres nous rejoignent. Il est donc indispensable que chacun d'entre nous fasse savoir autour de lui qu'il y a toujours beaucoup à faire dans ce pays attachant qui a réellement besoin qu'on l'aide et qui mérite bien qu'on se mobilise en faveur de son développement. Ce que nous avons réalisé là-bas depuis onze ans est extrêmement apprécié et prouve qu'avec de petits moyens on peut faire des choses fort utiles qui ont déjà réellement changé la vie de trois villages.

L'antenne de Janzé va, bien entendu, continuer sur sa lancée. Elle va intensifier la récupération du papier journal qui est une de ses activités essentielles mais elle va devoir sensiblement réduire sa production de fleurs : que les amateurs de primevères nous pardonnent ! Elle va aussi changer de président, c'est-à-dire rajeunir son encadrement. Encore une raison de voir l'avenir positivement !

Inutile de préciser que l'assemblée générale qui va prendre ces décisions revêt une certaine importance. Bien sûr, étant donné notre dispersion dans l'hexagone, vous tous, amis adhérents, ne serez pas à Janzé ce soir-là. C'est pourquoi je vous engage à bien nous retourner le bon pour pouvoir qui se trouve sur votre invitation et même, si vous le souhaitez, à nous envoyer votre commentaire personnel sur cet événement. Il sera lu à l'assemblée et nous aurons alors l'impression que nous sommes bien 119 à décider tous ensemble.

L'assemblée générale

aura lieu le lundi 11 février

à 20 heures

salle des Halles de Janzé

Rapport d'activité

Un simple coup d'œil sur le compte d'exploitation ci-joint vous permettra de constater que notre association a vécu une année intense. Les activités qui ont permis d'alimenter la caisse, c'est-à-dire de nous donner les moyens d'aider concrètement nos villages partenaires, ont été particulièrement efficaces.

La vente de fleurs et d'artisanat nigérien réalisée principalement dans le cadre de marchés solidaires constitue, non seulement une excellente ressource, mais est aussi un bon moyen de faire connaître au public fréquentant ces marchés nos actions et les idées qui les animent. Nous étions à Vern, à Noyal-Chatillon, à Lassy, à Corps-Nuds, à Rennes-Ste-Thérèse, à Amanlis, à Betton, et bien sûr, plusieurs fois à Janzé. Tout cela grâce à ceux et celles d'entre nous qui ont donné de leur temps derrière un stand. La collecte de papier journal représente cette année 36,8 tonnes récupérées et revendues à l'entreprise Delaire. C'est le résultat du dynamisme de Geo et de tous ceux qui nous font parvenir régulièrement leur paquet de journaux, sans oublier l'équipe solide qui effectue les chargements de cette précieuse denrée.



Mais la ressource essentielle provient des cotisations qui atteignent cette année un chiffre record. Nos 119 adhérents ont versé une participation moyenne de 46,85 €, comprenant bien que si 15 € annuels suffisent pour faire partie de l'association, les nigériens méritent plus que ça quand on en a les moyens. A quoi il faut ajouter quelques dons discrets qui totalisent 2380 €. Merci à tous de la part des bénéficiaires, c'est-à-dire les enfants des villages qui vont à l'école, les malades qui sont soignés dans les cases de santé, les habitants qui peuvent avoir de l'eau en quantité suffisante ou du mil quand la récolte est mauvaise, les femmes et les hommes qui peuvent entreprendre une activité rémunératrice grâce à un prêt modeste.

La municipalité de Janzé nous a fait parvenir deux subventions cette année. Elle a en effet décidé que désormais sa participation aux associations serait versée plus tôt dans l'année afin d'aider les trésoreries parfois en difficulté. C'est ainsi que nous avons reçu la subvention 2011 fin décembre comptabilisée en 2012, et celle de 2012 en juillet.

Nous avons donc pu faire parvenir 9570 € à nos amis du Niger. Cela représente les salaires des deux enseignants de Gorou Kirey et celui de l'infirmier de Goofat, l'acquisition de matériel et de médicaments pour la case de santé de Goofat, la réalisation d'une clôture autour de la case de santé d'Angoual Saoulo, l'achat d'engrais pour les maraîchers de Goofat et d'Angoual Saoulo. Tout ceci correspond aux prévisions qui avaient été faites en début d'année.

À la demande de nos partenaires du RAEDD, nous avons financé l'achat de 25 kg de spiruline produite par la ferme de Dogondoutchi, et ceci a été distribué à la population d'Angoual Saoulo et de villages environnants afin de contribuer à une opération contre la malnutrition des enfants, car cette année encore la situation alimentaire a été préoccupante.

Enfin nous avons fait parvenir à Zabeïrou, infirmier d'Angoual Saoulo, les frais de sa dernière année de formation au diplôme d'état. Ce garçon très apprécié dans son village pour avoir été pendant plusieurs années responsable de la case de santé, avait dû interrompre en 2011 cette formation de trois ans pour des raisons financières. Alertés par des amis de Dogondoutchi, nous avons considéré que cette situation était fort regrettable et nous lui avons proposé de reprendre ses études que nous financerions. Ce qu'il a fait avec enthousiasme. Il terminera et passera son diplôme en juin prochain avant de rejoindre son poste dans son village où sa présence permettra d'ailleurs de donner à la case de santé le statut de Centre de Santé Intégré avec plus de moyens que précédemment.

Chez nous au cours de cette année 2012, la transformation de nos structures associatives a été soigneusement étudiée avec les candidats à une direction collégiale. Après de nombreux échanges à distance, une réunion s'est tenue à Janzé les 15 et 16 juin. Elle a permis aux quatre futurs coprésidents et au bureau de Janzé de faire connaissance et d'élaborer avec précision le nouveau fonctionnement de notre association.

Et en novembre-décembre, une nouvelle étape a été franchie dans ce sens avec le voyage au Niger dont il est question dans cette même lettre d'informations. Il nous reste à officialiser les choses au cours de cette assemblée générale extraordinaire à laquelle vous êtes convoqués. L'avenir se présente bien...

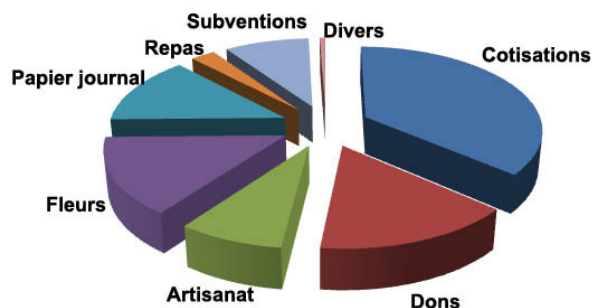


En nous envoyant votre cotisation sans trop tarder, vous nous éviterez des problèmes de trésorerie : c'est en début d'année que nous faisons parvenir notre participation aux villages. Merci !

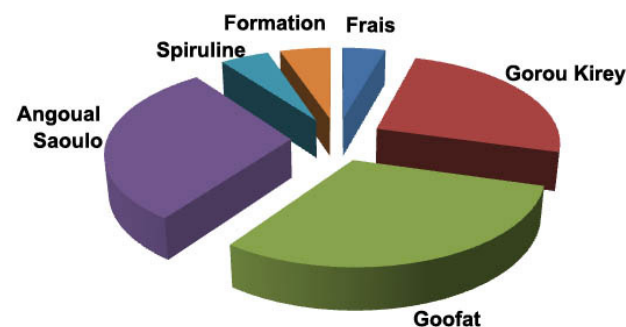
Compte d'exploitation

	RESSOURCES	EMPLOIS
Cotisations	5575	
Vente artisanat	4033,20	
Achat artisanat		2777,50
Vente fleurs	2528,40	
Achat fleurs		283,22
Vente spiruline	30	
Achat spiruline		30
Papier journal	2509,04	
Humani'Terre		500
Repas africain	400	
Cartes Annick	50	
Livres	27	
Dons	2380	
Subvention Janzé	1261	
Pt Fougeray	120	
Assurance		102,96
Marchés		57
Photocopies		19,35
Frais postaux		110
Frais bancaires domiweb		26,44
virements		124,56
Intérêts bancaires	9,55	
Gorou Kirey		2500
Goofat		3050
Angoual Saoulo		3000
Spiruline		500
Formation infirmier		520
Total emplois		13601,03
Solde de l'exercice		5322,16
TOTAUX	18923,19	18923,19

RESSOURCES



EMPLOIS



Solde 2012	5322,16
Déficit fin 2011	<u>-1181</u>
	4141,16
Versé sur actions 2013	<u>-3000</u>
	1141,16

Projets pour 2013

A Gorou Kirey, outre le salaire des deux instituteurs légèrement augmentés cette année (ils passent à 100 € par mois !), nous avons accepté le financement de quelques travaux dans les classes (faux-plafond) et une aide au groupe de femmes qui gère la banque céréalière (achat de mil et de riz). Soit en tout **3500 €**.

A Angoual Saoulo, nous prendrons en charge l'acquisition de matériel pour la nouvelle classe de l'école (20 tables, 2 tableaux, des chaises, 30 livres, 6 poubelles), l'achat d'engrais (50 sacs), la réparation du moulin (un nouveau moteur), le déplacement des panneaux solaires de la case de santé. Soit **3000 €**.

A Goofat, outre le salaire de l'infirmier, nous répondons aux demandes d'électrification et d'évacuation sanitaire de la case de santé, de développement de la banque céréalière, de développement du microcrédit féminin, d'installation d'un système d'irrigation pour les maraîchers. Notre participation est de **3000 €**.

Les deux groupes féminins d'Agadez nous ont sollicités, Emgigzan pour l'achat de chèvres dans le cadre du microcrédit, Azamane pour le développement de ses activités artisanales (travail du cuir). A chacun de ces deux groupes nous accordons **500 €**. A noter que ces deux associations connaissent une recrudescence des demandes du fait de la présence à Agadez de très nombreuses réfugiées libyennes.

Vous pouvez utiliser cette lettre d'informations pour faire connaître nos actions au Niger, en la passant à vos amis et relations susceptibles d'adhérer à notre association. Vous pouvez aussi en obtenir plusieurs exemplaires. Il suffit de nous en demander. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons être efficaces.

LES NOUVEAUX STATUTS

Les présents statuts modifient ceux qui ont été déposés le 27 décembre 2001 près de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre de la déclaration de l'association "Les Amis du Niger".

Article 1 – Sous la dénomination **LES AMIS DU NIGER**, est fondée entre les adhérents aux présents statuts une association, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901.

Article 2 – Cette association a pour objet le développement de contacts entre des groupes de citoyens français et des villages d'Afrique.

Article 3 – Son siège est situé à Virazeil (Lot-&-Garonne). Il pourra être transféré en tout autre lieu par une décision de l'assemblée générale.

Article 4 – Sa durée est illimitée.

Article 5 – Sont membres de l'association toutes les personnes en ayant exprimé la demande et ayant acquitté la cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Article 6 – L'association comporte un certain nombre d'antennes locales dont aucune n'est hiérarchiquement privilégiée par rapport aux autres. Chaque antenne est administrée par un coprésident élu annuellement par l'ensemble des adhérents se rattachant à cette antenne, au cours d'une assemblée locale. Le coprésident est assisté par une équipe d'au moins deux membres élus dans les mêmes conditions. Tous sont élus pour un an et rééligibles. L'ensemble des coprésidents constitue le collège d'administration.

Article 7 – L'un des coprésidents est élu par l'assemblée générale de l'association comme coordinateur général, pour un an. Ce mandat est renouvelable. Sa mission consiste à favoriser la communication entre les antennes locales et à vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble. Il peut également, si besoin est, avoir un rôle de médiateur en cas de difficultés entre des antennes. Il convoque l'assemblée générale devant laquelle il présente le rapport global d'activités de l'association, ainsi que le rapport d'orientation pour l'année qui suit. Il représente l'association en toutes circonstances.

Article 8 – Un trésorier général et un trésorier-adjoint sont élus par l'assemblée générale. Ils gèrent la situation financière de l'ensemble de l'association. Ils ont autorité sur les dépenses et les engagements de toutes les antennes.

Article 9 – L'assemblée générale ordinaire de l'association se compose de tous les membres à jour de leur cotisation, chaque antenne locale y étant représentée. Elle se prononce sur les rapports d'activités et d'orientation qui lui sont proposés par le coordinateur ainsi que sur le compte d'exploitation financier de l'année écoulée exposé par le trésorier général. Elle désigne le coordinateur, le trésorier et le trésorier-adjoint, sur proposition du collège des coprésidents.

Article 10 – Une assemblée générale extraordinaire est convoquée lorsqu'une question importante se pose. Elle peut notamment modifier les statuts, prononcer la dissolution de l'association... Elle est convoquée sur décision du collège d'administration. Elle se détermine à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Article 11 – Les ressources de l'association se composent des cotisations de ses membres, de subventions, ainsi que de tous produits autorisés par la loi.

Article 12 – Un règlement intérieur sera établi par le collège d'administration et approuvé par l'assemblée générale. Il fixera les divers points non prévus par les présents statuts.

UN VOYAGE TRÈS RÉUSSI

Si vous faites partie des gens "branchés", autrement dit si vous avez une adresse internet, vous savez déjà que "le diable avait failli se mêler" de ce voyage. D'abord Serge qui devait en être avait dû se décommander deux jours avant de partir, sur avis médical. Nous serions donc trois seulement... Mais c'était sans compter sur le caractère parfois aléatoire du courrier postal, et au moment de boucler ma valise, j'ai dû constater que mon passeport s'était un peu égaré entre Paris et Janzé. Je l'ai retrouvé une demi-heure après que l'avion qui devait m'emmener ait décollé de Nantes...

Pendant ce temps-là Jacqueline et Alain volaient, eux, au-dessus du Sahara et arrivaient à Niamey sans encombres et sans moi qui devais leur servir de guide. Heureusement que l'ami Mahamadou et Yvon



les accueillait à l'aéroport de Niamey et les libéraient de tout souci d'hébergement et d'organisation matérielle.

Tellement bien que lorsque je suis enfin arrivé, douze jours plus tard que prévu,

ils avaient découvert tout Niamey, Gorou Kirey, fait des tas de connaissances et même organisé le déplacement à Dogondoutchi suivant les consignes de l'ambassade de France, c'est-à-dire en taxi-brousse et sous la protection d'une escorte militaire composée d'un brigadier, de deux jeunes soldats au bérêt rouge et de leurs Kalashnikovs !

Mais ils étaient bien braves ces "commandos". Ils ne nous ont pas quittés d'une semelle pendant quatre jours, mais ils avaient bien l'air de considérer que leur mission spéciale était une bonne affaire. Et c'est ainsi que nous avons gagné Dogondoutchi puis Angoual Saoulo. Là, évidemment, ce fut l'accueil plus que chaleureux. Tout le village, les 243 enfants de l'école avec leurs sympathiques institutrices, la case de santé et son infirmière, les puits avec un treuil flambant neuf dû à l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les palabres sous le neem, avec en fond sonore la musique de mon ami le griot...

Il n'était pas question d'aller à Agadez : insécurité, réelle ou supposée, exige. Nous avons donc fait venir Agadez à nous. Siliman, notre correspondant et bijoutier, Ibrahim, l'infirmier de Goofat, Moussa qui a été à l'origine de notre partenariat avec le village ont fait 1000 km en bus pour venir nous voir à Niamey et nous donner des nouvelles du pays touareg.

Nous étions encore attendus à Gorou Kirey et nous y avons passé une bonne journée au milieu des enfants. Contact intéressant avec les parents d'élèves, puis avec un groupe de femmes. Visite du moulin, du poulailler collectif.

Je passe sur beaucoup d'autres moments bien agréables... Mais je ne veux surtout pas oublier que ce voyage a été l'occasion de multiples retrouvailles : Mahamadou, Bruno, Zabeïrou, Sagayar, Idrissa, Jacques, à Niamey; Sidikou, Bétodji, Paté, Boubacar, Roukaya et ses collègues instits à Gorou Kirey; Bori, Inno, Nassirou, Idrissa, à Dogondoutchi; Et beaucoup d'autres... Sans oublier Juliette qui aurait tant voulu aller à Agadez.
Michel

**En grand débat à Niamey :
Siliman, Alain; Ibrahim, Jacqueline, Moussa, Michel**

Impressions du Niger

Je ne voulais pas d'une retraite tranquille. En prenant une part active dans l'association, j'ai l'impression d'avoir ouvert la porte sur un nouveau monde.

Dès mon arrivée au Niger, 40 ans après avoir séjourné à Agadez, j'ai eu l'impression de revenir chez des amis. Bien sûr il y avait bien quelques évolutions : le téléphone portable omniprésent, les petites motos qui se fauillent partout, les ONG de tous pays que l'on voit partout... mais c'est Niamey, la capitale.

Il faut vite se faire aux habitudes locales pour pouvoir apprécier et entrer dans le vif du sujet.

Ce sont nos visites aux deux villages de Gorou Kirey et Angoual Saoulo qui ont rendu notre voyage si enrichissant. Nous y avons été accueillis avec tant de chaleur. Tous reconnaissent l'aide apportée par Les Amis du Niger : la belle case de santé d'Angoual Saoulo en est le meilleur exemple. Bien sûr, il y a toujours à faire : réparer le moulin, équiper les cases de santé, agrandir une classe, acheter des livres de classe.

Santé, éducation, conditions de vie, voilà ce que l'on voudrait aider à améliorer.

Un des points positifs est le bon travail effectué par les femmes. Les institutrices et femmes des villages ont leur place dans les conseils et doivent prendre part aux décisions.

Il serait bon de voir aussi les formations de mécaniciens, plombiers, électriciens, spécialistes en nouvelles énergies. Il n'y a pas d'électricité dans les villages alors pourquoi pas des installations solaires, des éoliennes et/ou moulins à vent. (Ça, c'est pour faire plaisir à Michel)

Il est dommage que le temps passé sur place ait été si court et qu'il y ait malgré tout l'obstacle de la langue. A Gorou Kirey, ce sont des Peuls. A Angoual Saoulo, on parle haoussa et à Goofat le tamasheq. Alors, à nous d'apprendre !

Grâce à nos correspondants sur place, nous avons de bons relais, Mahamadou, Silimane, Bori, Jack, Inno... C'est en restant toujours en contact, présents physiquement ou par l'intermédiaire d'internet que notre association restera vivante et active.

Jacqueline



C'était une première...

On a fini par se retrouver avec Jacqueline...

Au moins, nous serions deux... Je pensais à une parodie inverse du « Cid » :

*« Nous partîmes à cinq, mais par un coup du sort
Nous n'étions plus que deux dans cet aéroport »*

Mais Michel vous a expliqué les péripéties de chacun...

Après un vol sans histoire, ce fut donc ma première rencontre avec l'Afrique.

Michel ne pouvant nous rejoindre que douze jours plus tard, ce n'était pas sans une certaine appréhension que je posais le pied sur le tarmac nigérien. Heureusement, le comité d'accueil était là, ô combien chaleureux, en la personne de Mahamadou Saïdou et de Yvon Logéat.



du GREF) en mission à Niamey.

Le lendemain, nous partions donc à la découverte de Niamey..

Dans un sms, je disais à un de mes enfants : Niamey, c'est poussière, misère et polyester... Sans doute la plupart des villes africaines sont-elles ainsi, mais ce premier contact me plongeait dans la sidération ; difficilement descriptible ce capharnaüm improbable et tumultueux.

Il faut dire que nous avons fait fort en partant, dès ce premier jour, à la découverte du « grand marché »... un dédale, un labyrinthe chaotique, incertain, d'échoppes entassées les unes contre les autres où se concentre, en un



gigantesque déballage, une activité commerciale aussi diverse que disparate.

Et, cependant, cette cohue n'est pas inquiétante, elle n'a rien de cette bousculade indifférente et vite agressive de nos jours de soldes, par exemple, ici les contacts y sont empreints d'une bonhomie nonchalante et affable qui

devient vite cordiale.

Un autre constat fort est la jeunesse de la population, cette proportion importante de jeunes participe sans

doute de l'impression de vitalité enjouée qui se dégage de cette ville. Sans doute est-ce ce qu'il y a de plus attachant dans cette capitale qui n'a, autrement, guère d'attraits hormis la perspective majestueuse du fleuve Niger du haut de la terrasse du « Grand Hôtel ». (cependant, je vous recommande le coucher de soleil sur le fleuve en grignotant les brochettes succulentes que l'on accompagne d'une « conjoncture »)



Et pourtant, je ne pouvais m'empêcher, au vu de mes premières impressions nigériennes, de me demander quel avenir ce pays déshérent pouvait offrir à cette génération.

La suite de notre séjour nous fera rencontrer d'autres représentants de cette jeunesse, de jeunes hommes et femmes qui ont la foi, la « niaque », et qui en veulent.. Il serait trop long d'en faire la liste : Zabeirou qui termine sa formation d'infirmier, et ses belles ambitions pour développer le pôle de santé d'Angoual Saoulo, et Amadou Alou qui cherche à développer son atelier de confection, deux exemples parmi tant d'autres, l'un aidé par les AdN, l'autre que nous avons découvert à Niamey, au détour de nos emplettes.

Bien sûr, les girafes... bien sûr les hippopotames... bien sûr la brousse et son invitation à aller plus loin... mais arrêtez-vous dans un village qui s'appelle Angoual-Saoulo, par exemple, asseyez-vous à l'ombre des neems, laissez le temps s'écouler puisqu'il n'est pas possible de faire autrement, laissez le griot chanter, laissez-vous adopter... très vite, oui très vite, vous saurez qu'une part de vous est ici chez elle et que, de toute évidence, vous reviendrez.

Alain

Devenu « Zaroumey » à Angoual Saoulo)

